

TRANSMISSION / ASSOCIATION



Ovin-bovin viande Lozère | sept. 2024

Dans cette ferme familiale, versant sud face à la forêt du Bougès, à 900 m d'altitude, Daniel et Solange élèvent des brebis et des vaches depuis les années 90.

Solange souhaite partir à la retraite courant 2025. Ils cherchent donc **un.e associé.e** pour travailler avec Daniel avant que celui-ci ne prenne sa retraite dans quelques années.

Il s'agirait surtout dans un premier temps de prendre le relai sur **l'atelier ovin**.

Le.la futur.e associé.e doit donc avoir une appétence pour travailler avec les brebis, les agneaux et la pratique de la garde en système agropastoral.

PRODUCTIONS

- Élevage bovin allaitant, race Aubrac, une 30aine d'animaux.
- Élevage ovin viande, race BMC, environ 230 brebis.
- Céréales et fourrages (45 ha de fauche sur un parcellaire dispersé, quasi auto-suffisance en foin de la ferme).

FONCIER

- 280 ha au total, 170 ha admissibles PAC (principalement landes et parcours, potentiel supplémentaire avec un meilleur entretien des parcours).
- 700 ha d'estives avec un groupement pastoral (rassemblant les brebis de 3 GAEC) du 15 juin au 15 septembre.
- 130 ha en propriété, notamment autour des bâtiments d'élevage et de l'habitation. Fermages à contractualiser avec le GAEC pour l'entrée d'un.e nouvel.le associé.e.

Localisation

Dans le hameau de Grandville (48400), commune de Florac-Trois-Rivières (20 min) et à 25 min du Pont-de-Montvert.
À 10 min de la N106.

Prix

Parts sociales pour l'entrée dans le GAEC. Situation économique et modalités de reprise en cours d'évaluation. Contactez-nous pour en discuter !

Contacts

Solange & Daniel GRASSET
gaec.grasset@gmail.com
06 07 71 13 51

Mathilde COAT
adear48@jeminstallepaysan.org
06 41 39 44 84

BÂTI AGRICOLE & MATÉRIEL

- Un bâtiment d'élevage bovin et grange : stabulation pour 40 vaches, renové en 2018 ;
- Les autres bâtiments datent de la fin des années 80 : une stabulation de 40 places de 1989, une bergerie de 420m², des espaces de stockage, une grange.
- Les bâtiments sont en propriété de Solange et Daniel.
- Outils de fenaison et de presse à balles en propriété, enrubanneuse en CUMA,...



COMMERCIALISATION

- Vente des veaux et agneaux aux filières d'engraissement.

FORCE DE TRAVAIL

- Daniel et Solange à temps plein, en tant que chef.fe d'exploitation associés en GAEC ;
- 1 salarié qui s'occupe surtout des travaux dans les champs, 2j/semaine.

LOGEMENT

- Studio de 36m² à louer à proximité directe de la ferme ;
- Pistes et modalités de logement (location ou vente) à creuser dans le hameau.

ÉVOLUTIONS POSSIBLES ENVISAGÉES

- Dans un premier temps il s'agira de bien prendre en main l'atelier ovin : garde, prise en compte de la prédation, soins, agnelage, montée et descente d'estives, entretien de la bergerie et des parcelles...
- Réflexion sur l'évolution de la taille des 2 troupeaux ;
- Reprise de l'activité ovine indépendamment de l'activité bovine et du GAEC. Cette solution est à discuter car non idéale du point de vue de l'unité de fonctionnement de la ferme (localisation et faire-valoir des parcelles de pâturage des brebis, répartition des fourrages, utilisation du matériel...)
- Conversion AB envisageable car les pratiques sont déjà très proches des exigences du cahier des charges, à voir la faisabilité économique.
- Des évolutions vers de la transformation, vente directe et diversification des production pourraient être envisagées mais à moyen terme, avec une attention particulière à avoir sur le temps de travail nécessaire.

MODALITÉS DE REPRISE

- Remplacement dans le GAEC de Solange Grasset, association avec Daniel courant 2025 ;
- Stage de parrainage CEFI dès que possible : ce dispositif régional visant à une association ou une transmission pourra durer jusqu'à 1 an, une dérogation pouvant être obtenue pour maintenir un GAEC à un seul associé ;
- L'entrée d'une 3ème personne associée est également une possibilité à étudier.



Annonce réalisée par :



Avec le soutien financier de :

